



Bulletin Officiel

N° 3653 Jeudi 29 Juillet 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE – SOMOCER - 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 » 3-5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010 :
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB -

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel El Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2010.

Libellé	2 ^{ème} Trimestre			Cumul du 01-01 au 30-06			Au 31 12 2009
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %	
En millions de dinars							
1- Chiffre d'Affaires	15,491	14,238	8,8%	32,557	26,452	23,1%	54,248
Local	10,247	9,764*	4,9%	21,178	17,311*	22,3%	35,316
Export	3,936	3,075	28%	8,553	6,322	35,3%	13,394
Autres ventes	1,308	1,399	-6,5%	2,826	2,819	0,25%	5,538
2- Production	15,529	14,513	7%	30,849	26,759	15,3%	54,221
3- Investissements	0,272	4,731	-94,3%	0,461	5,126	-91%	7,393
4- Engagements bancaires		-		44,720	42,364	5,56%	42,073
Dettes à Moyen et Long terme				8,371	8,887	-5,81%	9,770
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				36,349	33,477	8,58%	32,303

* Le chiffre d'affaires local du deuxième trimestre 2009 a été diminué de la rubrique « Autres Ventes » libellée à part

Faits saillants du deuxième trimestre 2010

- **Le chiffre d'affaires** du premier semestre 2010 est ressorti à 32,557 millions de dinars, en hausse de (+23,1%) comparé à la même période de l'année précédente (26,452 millions de dinars). Il a été porté par une nette progression aussi bien sur le marché local (+22,3%) qu'à l'export (+35,3%).
- **Le chiffre d'affaires** du deuxième trimestre 2010 a progressé de (+8,8%) comparé à la même période de 2009, le premier trimestre 2010 ayant enregistré une hausse de 39,7% ; une perte de vitesse au courant du deuxième trimestre 2010 comparé au premier trimestre de la même année, enregistrée aussi bien sur le marché local qu'à l'export.
- **Les engagements bancaires** de SOMOCER s'établissent, à fin juin 2010 à 44,720 millions de dinars, soit une augmentation de 5,56% comparé à la même période de l'année 2009.

AVIS DES SOCIETES (suite)

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

« EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 »

Le Conseil d'Administration réuni en date du 26/04/2010 a décidé de :

- 1- soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2010 l'émission d'emprunts obligataires pour une enveloppe globale de 200 millions de dinars.
- 2- lancer un premier emprunt obligataire de 80 millions de dinars d'une durée de 15 ans à un taux variable de TMM majoré d'une marge de 0,70% à 0,85%, et de déléguer à la Direction Générale le soin de fixer les conditions de cette émission.
- 3- Imputer cette émission sur l'enveloppe d'emprunt obligataire qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2010

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amen Bank tenue le 31/05/2010 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars.

Dénomination de l'emprunt : «EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 ».

Montant : 80 000 000 dinars divisés en 800 000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation subordonnée.

Forme des obligations : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes au **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 0,85 %** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 85 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'aout de l'année N-1 au mois de juillet de l'année N.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin, qui est égale à 4,2233%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement

actuariel annuel de 5,0733%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,85% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émies pour une durée de **15 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **8 ans**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée, entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le **31/08/2010** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné, soit le **31/08/2010** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations subordonnées émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 6,670 dinars par obligation subordonnée et ce, de la première année jusqu'à la 14^{ème} année, et de 6,620 dinars par obligation subordonnée, la 15^{ème} année. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/08/2025**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 aout** de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **31/08/2011**.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **02/08/2010** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **31/08/2010**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des obligations subordonnées émises. Au cas où le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du **31/08/2010**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **30/09/2010**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **30/09/2010**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **02/08/2010** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations subordonnées du présent emprunt seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

Cotation en Bourse : Amen Bank s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Rang de créance : *En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les présentes obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19 juillet 2010 sous le numéro 10/009. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires des obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.*

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : *L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.*

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou

- Suite -

qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant.

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire: Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le **n°10-706** en date du **19 juillet 2010** et du document de référence « Amen Bank 2010 » enregistré par le CMF sous le n° **10-009** en date du **19 juillet 2010** seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Amen Bank, Avenue Mohamed V, -1002 Tunis-, et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et d'Amen Bank : www.amenbank.com.tn

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 JUILLET 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,441%		
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,441%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,440%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,440%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,440%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,439%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,439%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,438%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,438%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011	4,438%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,442%	998,595
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,462%	1 023,090
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 011,831
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,571%	1 044,263
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,637%	1 095,067
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,668%	1 126,172
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,745%	1 089,578
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,886%		1 016,980
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,992%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,127%	1 092,598
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,383%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,428%		1 004,255
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,000%	1 073,777

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	133,247	133,258		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,594	10,393		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,198	1,199		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,104	32,107		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,201	44,204		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	162,962	163,611		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	682,164	687,158		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	139,170	139,774		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	129,013	129,509		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	116,768	117,013		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	114,952	115,321		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	109,146	109,964		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 255,522	1 248,410		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 211,750	2 193,017		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	119,021	120,312		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	120,683	120,945		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 141,529	1 136,173		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	124,828	124,508		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	162,921	162,220		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,833	14,75		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 818,937	5 707,046		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 646,021	6 586,625		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,309	2,329		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,844	1,855		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,168	1,172		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,600	106,610
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,870	102,880
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	103,398	103,408
29	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	101,398	101,409
30	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,976	101,986
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	105,170	104,179
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	102,218	102,229
33	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	102,292	102,303
34	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	104,235	104,245
35	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	101,291	101,301
36	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,586	102,597
37	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	102,539	102,548
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	102,470	102,480
39	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,553	104,563
40	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	104,522	104,532
41	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	101,418	101,425
42	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	101,453	101,462
43	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,729	102,740
44	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,820	100,830
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	104,738	104,747
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	102,705	102,714
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,094	101,104
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,970	102,980
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	103,118	103,127
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,630	100,638

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,392	10,393
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	102,334	102,345
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,708	100,717
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	100,367	100,435
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	75,442	75,226
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	158,320	159,198
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 554,726	1 564,790
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	112,507	112,805
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	121,202	121,760
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	102,796	103,435
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,218	16,259
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	276,611	278,172
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	52,372	52,518
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 238,400	2 254,802
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,573	78,067
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,936	58,202
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	103,014	103,182
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	113,244	113,696
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	110,834	111,266
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,844	11,787
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,919	12,866
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	16,883	16,840
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,672	17,619
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,072	12,186
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	128,613	129,520
76	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	132,969	133,287
77	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	127,645	128,000
78	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	20,399	20,547
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	104,154	102,903
80	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	108,088	107,630
81	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	145,938	143,245
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,732	10,584
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	127,219	125,077
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	119,843	118,406
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	174,293	173,091
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	155,477	153,747
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	135,882	135,299
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	10 028,818	9 983,171
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	170,552	167,340
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 434,952	1 435,780
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	103,776	105,115
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	109,866	107,823
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 267,534	10 243,602

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB-

Siège social : 5, rue d'Alger 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et M. Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

Bilan
Arrêté au 30 juin 2010
(Unité en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
ACTIF				
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	177 333	91 135	56 999
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	241 713	250 882	336 320
AC 3- Créances sur la clientèle	3	2 120 391	1 737 311	1 884 088
AC4-Portefeuille - titres commercial :	4	3 074	0	3 000
AC 5- Portefeuille d'investissement	5	65 230	66 040	65 153
AC 6- Valeurs immobilisées	6	34 696	31 733	35 871
AC 7- Autres actifs	7	36 417	*35 877	33 028
TOTAL ACTIF		2 678 854	2 212 978	2 414 460
PASSIF				
PA 1- Banque centrale et C.C.P	8	20 005	0	0
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	129 415	51 792	3 587
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 101 450	1 890 907	2 006 152
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	11	253 588	107 120	247 546
PA 5- Autres passifs	12	84 136	*87 547	77 613
TOTAL PASSIF		2 588 594	2 137 366	2 334 899
CAPITAUX PROPRES				
CP 1- Capital		196 000	196 000	196 000
CP 2- Réserves	13	13 986	13 818	13 901
CP 5- Résultats reportés		(130 341)	(137 738)	(137 738)
CP 6- Résultat de l'exercice		10 615	3 532	7 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	90 260	75 612	79 561
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 678 854	2 212 978	2 414 460

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 juin 2010 (Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	15	434 907	460 603	492 656
HB 2- Crédits documentaires	16	91 447	88 198	61 733
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		526 354	548 802	554 389

ENGAGEMENTS DONNES

HB 4-Engagements de financement donné (*)	17	50 505	73 287	63 084
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		50 505	73 287	63 084

ENGAGEMENTS RECUS

HB 7- Garanties reçues (*)	18	785 959	784 644	817 023
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		785 959	784 644	817 023

(*)Les données au 30/06/2009 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de résultat

Période du 1^{er} janvier 2010 au 30 Juin 2010
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	20	63 217	*55 265	116 404
PR 2- Commissions perçues	21	18 127	*15 600	31 698
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	22	3 760	2 701	6 024
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	23	1 879	1 644	3 024
Total produits d'exploitation bancaire		86 983	75 210	157 150
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	24	26 546	*23 559	49 200
CH 2- Commissions encourues	25	1 487	*1 288	2 717
Total charges d'exploitation bancaire		28 033	24 847	51 917
PRODUIT NET BANCAIRE		58 950	50 363	105 233
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(11 434)	(10 512)	(27 403)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	27	(614)	(41)	26
PR 7- Autres produits d'exploitation		57	8	174
CH 6- Frais de personnel	28	(24 991)	(26 317)	(50 987)
CH 7- Charges générales d'exploitation	29	(8 813)	(7 889)	(16 192)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(2 417)	(2 011)	(4 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 738	3 601	6 710
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		(47)	8	862
CH 11- Impôt sur les sociétés	30	(76)	(77)	(175)

RESULTAT DE L'EXERCICE		10 615	3 532	7 397
Résultat par Action (en DT)	31	0,542	0,180	0,377

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010
(Exprimé en milliers de dinars)

	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
<u>Flux d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation encaissés		87 305	79 800	144 519
Charges d'exploitation décaissées		(28 920)	(23 311)	(47 171)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		6 379	(1 226)	(2 575)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		(74)	(238)	7
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(249 589)	(119 815)	(271 229)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		97 305	114 346	228 916
Titres de placement / Titres de transaction		74	0	(3 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(32 349)	(38 078)	(68 339)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 266	15 675	10 583
Impôt sur les bénéfices		(180)	(961)	(1 174)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(116 783)	26 192	(9 462)
<u>Flux d'investissement</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		112	460	2 614
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		1 077	6 211	6 391
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(1 341)	(3 618)	(9 877)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(152)	3 053	(872)
<u>Flux de financement</u>				
Emission/Remboursement d'Emprunts		2 767	0	139 344
Dividendes versés		0	0	0
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		485	(1 925)	(3 272)
Emission d'actions		0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3 252	(1 925)	136 071
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(113 683)	27 320	125 737
		0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		378 369	252 050	252 632
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	32	264 686	*279 370	378 369

* les données au 30/06/2009 ont été retraitées à des fins de comparabilité

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2010**

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers intermédiaire

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2010 et au sens de la Circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée au 30 juin 2010.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits à moyen terme, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains	20 %
- B3 : actifs préoccupants	50 %
- B4 : Actifs compromis	100 %

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 30/06/2010. Le montant de cet engagement de paiement est de 42.214 KDT.

2.3- Traitement des impayés

- Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 198 679 KDT au 30/06/2010 contre 262.054 KDT au 30/06/2009 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE	174 561	237 985	167 129
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	2 514	3 637	2 404
PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	3 190	2 652	2 415
PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES POSTES D'ACTIF	12 665	12 500	12 580
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	5 749	5 281	5 672
TOTAL	198 679	262 054	190 200

2.5- Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33% (1)
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

- (1) Courant le premier semestre 2010, la revue du plan d'amortissement des équipements informatique a menée à modifier les durées d'amortissements selon la durée de vie économique du matériel. Le nouveau plan d'amortissement est appliqué pour les nouvelles acquisitions réalisées à partir du 01 janvier 2010 qui est de 3, 4, 5 et 6 ans. L'ancien, parc matériel informatique est amortis au taux de 15%.

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 30/06/2010, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2009 :

Rubrique Retraitée	Montant (KDT)	Commentaires
AC7 – Autres Actifs	- 657	Reclassement du Portefeuille Encaissement en PA5
PA5– Autres Passifs	+657	Reclassement du Portefeuille. Encaissement de la rubrique AC5
HB 7- Garanties reçues	6 026	Présentation des garanties reçues des établissements de crédit sur Credoc Export parmi les garanties reçues
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	+597	- Reclassement des Commissions de Découverts de PR2
PR2- Commissions perçues	-597	- Reclassement des Commissions de Découverts en PR1
CH1 – Charges d'Intérêts sur Etab. Bancaires & Financiers	-128	Reclassement des Frais de Tenue de Compte/Correspondants en CH2
CH2 - Commissions encourues	+ 128	Reclassement des Frais de Tenue de Compte/Correspondants de CH1

Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

3.1 Notes sur les postes de l'actif.**Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 30 juin 2010 un solde débiteur de 177.333 KDT contre 91.135 KDT au 30 juin 2009. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CAISSE ESPECES EN DINARS	15 945	10 108	10 023
ESPECES EN ROUTE	280	1 202	1 604
REMISE DES FONDS A IBS	2 180	2 777	1 314
ALIMENTATION GAB	2 633	2 315	4 349
CAISSE ESPECES EN DEVISES	2 042	954	1 152
BCT COMPTE ORDINAIRE	153 841	73 429	39 001
CCP COMPTES ORDINAIRES	1 034	912	168
S.TOTAL	177 955	91 697	57 611
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(622)	(562)	(612)
TOTAL	177 333	91 135	56 999

La provision constituée sur les postes de cette rubrique pour 622 KDT à fin juin 2010, se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(41)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT DINARS	(144)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(437)
TOTAL	(622)

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 241.713 KDT au 30 juin 2010 contre 250.882 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	241 817	248 188	333 851
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0	2 811	2 573
S.TOTAL	241 817	250 999	336 424
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(104)	(117)	(104)
TOTAL	241 713	250 882	336 320

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 241.817 KDT au 30 juin 2010 contre 248.188 KDT au 30 juin 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	0	0	24 000
PLACEMENTS DEVISES CHEZ LA BCT	183 821	153 996	183 887
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	22 291	60 178	100 845
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS LOCAUX	28 373	17 667	14 320
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	0	5 952	0
AUTRES CREANCE / CONFRERES	6 000	6 000	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	0	2 220	3 807
AUTRES CONCOURS	1 332	2 175	992
TOTAL	241 817	248 188	333 851

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2010 un solde de 2.120.391 KDT contre 1.737.311 KDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 383.080 KDT et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	343 449	397 324	314 937
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	2 076 532	1 714 520	1 858 485
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	16 397	16 741	15 894
S.TOTAL	2 436 378	2 128 585	2 189 316
PROVISIONS POUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(172 303)	(232 014)	(165 133)
AGIOS ET INTERETS RESERVES	(143 684)	(159 260)	(140 095)
TOTAL	2 120 391	1 737 311	1 884 088

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(172 303)	(232 014)	(165 133)
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTREPARTIE	(172 303)	(232 014)	(165 133)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(95 451)	(107 602)	(92 327)
INT RESERVES / CONSOLIDATION	(9 008)	(9 872)	(9 413)
INT RESERVES / CREDIT COURT TERME	(2 679)	(3 069)	(3 141)
INT/RESERVES / CREDIT MOYEN TERME	(31 975)	(33 849)	(30 445)
INT RESERVES / CREDIT/ RESSOURCES SPECIALES	(2 440)	(2 681)	(2 482)
COMMISSIONS RESERVEES/ CAUTIONS	(506)	(487)	(490)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(1 625)	(1 700)	(1 797)
PRODUITS DIVERS RESERVES	0	0	0
TOTAL AGIOS & INTERETS RESERVES	(143 684)	(159 260)	(140 095)
TOTAL	(315 987)	(391 274)	(305 228)

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

Nature de l'engagement	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2010	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2009
Engagements bilan(*)	1 805 404	1 358 410	622 111	760 347	2 427 515	2 118 757
Engagements hors bilan	237 914	215 659	15 297	27 318	253 211	242 977
Total	2 043 318	1 574 069	637 408	787 665	2 680 726	2 361 734
Autres Engagements					8 863	9 828
Total	2 043 318	1 574 069	637 408	787 665	2 689 589	2 371 562

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 13.093 KDT

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Solde au 31/12/2009 165.133 KDT

Dotations 13.971 KDT
Reprises (3.206 KDT)
Utilisations (3.585 KDT)
Autres Variations (10 KDT)

Solde au 30/06/2010 172.303 KDT

Note 4 : Portefeuille-titres Commercial

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2010 à 3.074 KDT suite à la souscription par la banque à l'emprunt obligataire émis pas la Banque de l'Habitat

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2010 à 65.230 KDT contre 66.040 KDT au 30 juin 2009. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
-TITRES D'INVESTISSEMENT	61 366	61 558	60 183
-TITRES DE PARTICIPATION	4 193	4 743	4 414
-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	3 715	3 550	3 715
-PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 660	2 478	1 660
S.TOTAL	70 934	72 329	69 972
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	(3 190)	(2 652)	(2 415)
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION PARTS DANS ENTREPRISES LIEES	(299)	(1 459)	(286)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	(2 215)	(2 178)	(2 118)
TOTAL PROVISIONS	(5 704)	(6 289)	(4 819)
TOTAL	65 230	66 040	65 153

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 000	1 500	1 000
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	55	92	26
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	30 000	30 000	30 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	1 363	1 324	404
FONDS GERES SICAR	26 991	27 066	26 991
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	1 957	1 576	1 762
TOTAL	61 366	61 558	60 183

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 34.696 KDT au 30 juin 2010 contre un Solde de 31.733 KDT au 30 juin 2009. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V.Brute au 31/12/2009	Acquis /Cession	V.Brute au 30/06/2010	Amort. 2009	Variations Nettes 2010	Amort. 2010	VNC
LOGICIEL DELTA	4 846	526	5 372	(3 116)	(447)	(3 563)	1 809
MATERIEL .POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES DELTA	10 058	0	10 058	(10 058)	0	(10 058)	0
AUTRES MATERIELS POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES	9 257	(360)	8 897	(4 253)	(487)	(4 740)	4 157
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	10 494	(183)	10 311	(3 397)	53	(3 344)	6 967
IMMEUBLES HORS .EXPLOITATION	2 659	0	2 659	(336)	(26)	(362)	2 297
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS & INSTALLATIONS	25 312	670	25 982	(13 452)	(802)	(14 254)	11 728
TERRAINS	4 348	(4)	4 344	0	0	0	4 344
FONDS DE COMMERCE	277	0	277	(123)	(7)	(130)	147
MATERIEL ROULANT	1 686	(201)	1 485	(1 413)	149	(1 264)	221
MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	9 131	197	9 328	(6 107)	(247)	(6 354)	2 974
EQUIPEMENTS LOGEMENTS DE FONCTION	101	0	101	(59)	(4)	(63)	38
IMMOBILISATIONS EN COURS LOGICIEL	14	0	14	0	0	0	14
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	(1)	0	0	0	0	0
TOTAL	78 184	644	78 828	(42 314)	(1 818)	(44 132)	34 696

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 36.417 KDT au 30 juin 2010 contre 35.877 KDT au 30 juin 2009 et se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
VALEURS A L'ENCAISSEMENT(*)	0	0	0
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	34 952	33 502	31 494
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	13 093	13 966	13 093
AUTRES	311	230	305
S.TOTAL	48 356	47 698	44 892
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(9 942)	(10 029)	(9 866)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(1 997)	(1 792)	(1 998)
S.TOTAL	(11 939)	(11 821)	(11 864)
TOTAL	36 417	35 877	33 028

(*) Les valeurs à l'encaissement ont été présentées en déduction des valeurs exigibles au niveau de la rubrique PA5 Autres Passifs. Les chiffres au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CREDITS AU PERSONNEL	9 013	9 491	9 278
AVANCES DIVERSES AU PERSONNEL	4 802	4 855	3 779
ETAT IMPOTS & TAXES	2 263	2 080	2 191
ACTIONS EN DEFENSE *	3 118	2 732	3 035
PRODUITS A RECEVOIR	2 216	569	466
CHARGES PAYEES D'AVANCE	1 860	1 319	902
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION **	11 680	12 460	11 845
TOTAL	34 952	33 506	31 495

* Les actions en défense sont provisionnées à hauteur de 1.997 KTND au 30/06/2010, le reliquat de 1.121 KDT non provisionné est jugé non risqué.

** les autres comptes de régularisation sont provisionnés à hauteur de 9.913 KTND au 30/06/2010 : le reliquat du solde de ce poste, soit 1.767 KDT constitué principalement des comptes de liaison dont le délai de déboucement normal n'est pas écoulé.

3.2 Notes sur les postes du passif.**Note 8 : Banque Centrale de Tunisie**

Au 30 Juin 2010, L'encours de l'appel d'offre négatif auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'élève à 20.500 KDT.

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2010 à 129.415 KDT contre 51.792 KDT au 30 juin 2009 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	97 880	32 917	3 138
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	296	124	370
AUTRES SOMMES DUES	31 239	18 751	79
TOTAL	129 415	51 792	3 587

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 97.880 KDT au 30 juin 2010 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
EMPRUNTS SUR LE MARCHE MONETAIRE	85 200	18 500	0
CORRESPONDANTS ETRANGERS NOSTRI	114	2 083	141
CORRESPONDANTS ETRANGERS LORI	12 503	12 335	3 001
DETTES RATTACHEES	63	(1)	(4)
TOTAL	97 880	32 917	3 138

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.101.450 KDT au 30 juin 2010 contre 1.890.907 KDT au 30 juin 2009. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
DEPOTS A VUE	704 723	*587 770	*644 827
DEPOTS D'EPARGNE	693 484	635 002	666 185
DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE	586 074	*597 571	*629 760
CERTIFICATS DE DEPOTS	46 885	7 968	9 978
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	70 284	62 596	55 402
TOTAL	2 101 450	1 890 907	2 006 152

* les dépôts à terme en devises ont été reclassées des dépôts à vue aux dépôts à terme : les données au 30/06/2009 et au 31/12/2009 ont été retraitées en conséquence

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 253.588 KDT au 30 juin 2010 contre 107.120 KDT au 30 juin 2009 il se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
RESSOURCES SPECIALES	25 710	26 572	25 225
EMPRUNTS SUBORDONNES	100 000	0	100 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE	42 110	0	39 344
EMPRUNT EN DEVISES	80 000	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	5 768	548	2 977
TOTAL	253 588	107 120	247 546

La rubrique a enregistré une augmentation de 146.468 KDT suite à l'émission d'un emprunt obligataire de 100.000 KDT destiné à financer les crédits hypothécaires à long terme, ainsi qu'au déblocage d'un financement de 30.000 KUSD par la Société Générale.

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 84.136 KDT au 30 juin 2010 contre 87.547 KDT au 30 juin 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT (*)	9 407	3 204	12 487
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	53 890	60 459	42 687
AUTRES COMPTES DE PASSIF	12 832	12 634	14 775
PROVISIONS POUR PASSIFS & CHARGES	8 007	11 250	7 665
TOTAL	84 136	87 547	77 614

(*) Les valeurs à l'encaissement initialement présentés au niveau de l'AC7 dans les états financiers publiés au 30/06/2009 ont été présentées en déduction des valeurs exigibles au niveau de la rubrique PA5 Autres Passifs. Les chiffres au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Les Provisions pour Passifs et Charges se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	2 258	5 971	1 996
PROVISION POUR ACTION EN JUSTICE	202	277	241
PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	1 529	1 512	1 506
PROVISIONS POUR RISQUE ADMINISTRATIF	4 018	3 490	3 922

TOTAL	8 007	11 250	7 665
--------------	--------------	---------------	--------------

Le poste « COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION » se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PROVISION /CHEQUES CERTIFIES	4 476	5 188	4 554
SAISIES ARRETS CLIENTS	6 595	6 630	7 450
INTERETS / PLACEMENT EN DEV A SERVIR	0	1 475	0
COMPTE DE LIAISON PRÉLÈVEMENT	6 672	15 410	9
ASSURANCE VIE PERSONNEL UIB	68	63	52
COMMISSION DE GARANTIE ET PEREQ CHANGE	280	304	319
CHARGES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	4 071	4 115	3 695
TVA & RETENUES A LA SOURCE	2 281	2 281	3 059
PRIME D'ASSURANCE CREDITS A REVERSER	4 241	1 365	1 046
PRIME D'ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT	199	293	230
FOURNISSEURS BONS DE CARBURANT	168	120	168
PRODUITS PERCUS D'AVANCE	683	715	675
AUTRES CHARGES A PAYER	16 344	14 946	15 087
DIVERS COMPTES de SUSPENS	7 812	7 554	6 343
TOTAL	53 890	60 459	42 687

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 13.986 KDT au 30 juin 2010 contre 13.818 KDT au 30 juin 2009 soit une augmentation de 169 KDT. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
RESERVE LEGALE	4 760	4 760	4 760
RESERVE A REGIME SPECIAL	289	289	289
FONDS SOCIAL	8 937	8 769	8 852
TOTAL	13 986	13 818	13 901

Note 14 : Capitaux Propres

A la date du 30 juin 2010, le capital social s'élève à 196.000 KDT composé de 17.600.000 d'actions et 2.000.000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 90.260 KDT au 30 juin 2010 contre 79.561 KDT au 31 décembre 2009, soit une variation 10.700 KDT se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2009	196 000	4 760	8 853	289	(137 738)	7 397	79 561
Affectation du résultat					7 397	(7 397)	0
Réserves fonds Social			84				84
Résultat au 30-06-2010						10 615	10 615
Solde au 30-06-2010	196 000	4 760	8 937	289	(130 341)	10 615	90 260

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 434.907 KDT au 30 juin 2010 contre 460.603 KDT au 30 juin 2009. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	130 246	136 000	192 495
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	269 076	297 997	273 039
AVALS DONNES EN DINAR	3 968	5 724	4 371
AVALS DONNES EN DEVICES	31 617	8 090	22 751
AVALS DONNES/ BILLETS DE TRESORERIE	0	0	0
AVALS DONNES/ EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	1 462	0
GARANTIES DONNEES SUR CORRESPONDANTS LOCAUX	0	11 330	0
TOTAL	434 907	460 603	492 656

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 91.447 KDT au 30 juin 2010 contre 88.198 KTND au 30 juin 2009. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	50 110	49 954	32 903
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	18 512	12 035	13 925
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	14 947	13 873	3 093
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	2 206	4 455	1 635
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	43	38	37
S.TOTAL CREDOC IMPORT	85 818	80 355	51 593
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	5 555	7 564	5 872
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	74	279	4 268
S.TOTAL CREDOC EXPORT	5 629	7 843	10 140
TOTAL	91 447	88 198	61 733

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 50.505 KDT au 30 juin 2010 contre 73.287 KDT au 30 juin 2009.

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE (*)	50 505	73 287	63 084
TOTAL	50 505	73 287	63 084

(*) Les données au 30/06/2009 ont été retraitées pour la comparabilité

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 785.959 KDT au 30 juin 2010 contre 784.664 KDT au 30 juin 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	56 855	45 794	56 455
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	432 046	426 111	438 208
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	297 058	312 759	322 360
TOTAL	785 959	784 664	817 023

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 56.855 KDT au 30 juin 2010 contre 45.794 KDT au 30 juin 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
SOTUGAR	16 807	13 613	16 424
FNG ET FOPRODI	5 031	6 182	5 014
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	35 017	25 999	35 017
TOTAL	56 855	45 794	56 455

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 432.046 KDT au 30 juin 2010 contre 426.111 KDT au 30 juin 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	271 781	301 625	276 417
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	11 403	14 636	7 345
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	58 519	56 043	59 593
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT (*)	5 629	6 026	10 139
GARANTIES DONNEES PAR LA SG	84 714	47 781	84 714
TOTAL	432 046	426 111	438 208

* Les CREDOC EXPORT ont été présentés au niveau des engagements données à la clientèle et des garanties reçues des établissements bancaire. Les données de juin 2009 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 297 058 KDT au 30 juin 2010 contre 312 759 KDT au 30 juin 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES (*)	2 387	3 157	3 000
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	294 671	309 602	319 360
TOTAL	297 058	312 759	322 360

(*) Les données au 30/06/2009 ont été retraitées pour la comparabilité

Note 19 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 juin 2010 comme suit :

ACHAT AU COMPTANT	294
VENTE AU COMPTANT	21 180

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 juin 2010 comme suit :

ACHAT A TERME	81 731
VENTE A TERME	75 760

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 63.217 KDT au 30 juin 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	1 134	1 159	3 742
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE(*)	58 080	51 138	105 859
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	4 003	2 968	6 803
TOTAL	63 217	55 265	116 404

(*) Au 30/06/2010, les commissions de découverts ont été présentées parmi les intérêts et revenus assimilés, les données de juin 2009 ont été retraitées en conséquence

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 18.127 KDT au 30 juin 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
COMMISSIONS SUR COMPTE(*)	2 253	2 348	4 621
COM/OPERATION DE CAISSE	416	374	773
COMMISSIONS SUR CREDITS	4 592	3 498	6 983
COM/MONETIQUE & BANQUE A DISTANCE	4 139	3 373	7 273
COM/AUTRES SERVICES	0	0	0
AUTRES COMMISSIONS	1 962	1 716	3 546
COMMISSIONS SUR MOYEN DE PAIEMENT	2 657	2 587	5 101
AUTRES PRODUITS SUR SERVICES FINANCIERS	2 108	1 704	3 401
TOTAL	18 127	15 600	31 698

* Des reclassements sont effectués pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les Gains sur Portefeuille-titres commercial et Opérations Financières totalisent 3.760 KDT au 30 juin 2010 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	74	0	0
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	3 686	2 701	6 024
TOTAL	3 760	2 701	6 024

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement.

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 1 879 KDT au 30 juin 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	956	992	2 011
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PART.	583	218	245
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	311	387	689
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	29	47	79
TOTAL	1 879	1 644	3 024

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 26.546 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS*	(1 011)	(1 105)	(1 626)
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(19 659)	(20 433)	(40 749)
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(4 968)	(2 025)	(6 760)
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	(908)	4	(65)
TOTAL	(26 546)	(23 559)	(49 200)

* Des reclassements sont effectués pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 1.487 KDT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEVISES	37	33	61
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS*	13	128	268
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	86	78	160
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	7	0	96

- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	178	157	356
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	26	19	41
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	139	112	247
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	400	289	454
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	137	123	255
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	46	42	89
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	418	307	690
TOTAL	1 487	1 288	2 717

* Des reclassements sont effectués pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note 2.8)

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 11.434 KDT au 30 juin 2010 :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(11 167)	(13 241)	(29 228)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	(267)	2 729	1 825
TOTAL	(11 434)	(10 512)	(27 403)

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(14 252)	(20 710)	(69 652)
PERTES COUVERTES	(3 585)	(13 326)	(99 700)
PERTES NON COUVERTES	(140)	(509)	(980)
REPRISES PROV. DEVENUES DISPONIBLES	3 225	7 981	41 402
REPRISE SUR PROVISIONS UTILISEES	3 585	13 323	99 702
Coût Net du Risque de Contrepartie	(11 167)	(13 241)	(29 228)

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(237)	(963)	(1 869)
PERTE SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	(105)	(3 884)	(4 320)
REPRISES SUR PROVISIONS	75	3 751	4 184
REPRISE SUR PROVISIONS R&C UTILISEES	0	3 825	3 830
TOTAL	(267)	2 729	1 825

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent au 30 juin 2010 un solde de 614 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(110)	(15)	(218)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(775)	(26)	(211)
PROFIT/REALISATION TITRES DE PARTICIPATION	271	0	(75)
PERTES/ TITRES DE PARTICIPATION	0	(518)	(1 844)
REP DE PROV/TITRES PARTICIPATION	0	518	1 952
REPRISE PROV/FONDS GERE SICAR	0	0	422
TOTAL	(614)	(41)	26

Note 28: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 24.991 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
REMUNERATION DU PERSONNEL	(18 362)	(19 229)	(38 265)
CHARGES SOCIALES	(5 053)	(5 245)	(10 216)
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(1 576)	(1 843)	(2 506)
TOTAL	(24 991)	(26 317)	(50 987)

Note 29 : Charges générales d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 8.813 KDT au 30 juin 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	3 523	2 963	6 761
FRAIS DIVERS DE GESTION	5 290	4 926	9 431
TOTAL	8 813	7 889	16 192

En tenant compte de certains ajustements liés à l'abonnement des charges, les charges générales d'exploitation seraient de 8.272 KDT au 30 juin 2009 contre 8.813 au 30 juin 2010 soit une augmentation de 6.54 %.

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 3.523 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
LOYERS COMMERCIAUX	1 114	895	1 927
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE	137	161	344
ENTRETIEN ET REPARATION DIVERS	57	74	129
SOUSTRAITANCE ARCHIVES	36	43	76
ENTRETIEN&NETTOYAGE IMMEUBLES	209	212	429
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	49	55	76
MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	227	192	489
MAINTENANCE LOGICIEL INFORMATIQUE	446	158	947
MAINTENANCE ET CONSOMMABLE PHOTOCOPIEURS	18	14	25
FRAIS JUDICIAIRES	34	46	97
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	154	45	141
HONORAIRES SERVICE ASSISTANCE SG	7	123	206
LOYER PERSONNEL A REGIME SPECIAL	91	101	189
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	125	117	266
ASSURANCE IMMEUBLES ET VOITURES	85	60	118
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	281	211	394
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	453	456	908
TOTAL	3 523	2 963	6 761

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

L'impôt sur les sociétés pour le premier semestre 2010 totalise 76 KDT et s'établit comme suit :

- Résultat comptable avant provisions et impôt	26.828
- Déductions nets des Réintégrations (y compris report déficitaire)	<u>26.828</u>
- Résultat fiscal	0
- Taux d'impôt	<u>35 %</u>
- Impôt théorique	0
- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	76

Note 31 : Résultat par Action :

Le résultat par action au 30 juin 2010, est de 0,542 DT :

	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
RESULTAT NET (EN KDT)	10 615	3 532	7 397
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS	19 600 000	19 600 000	19 600 001
Résultat par action (en DT)	0,542	0,180	0,377

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 30 juin 2010, un solde de 264.686 KDT contre 378.369 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Libellé	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	176 924	91 697	56 668
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	236 815	*239 339	324 918
EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(20 000)	0	0
DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(129 053)	(51 666)	(3 217)
TOTAL	264 686	279 370	378 369

* les données au 30/06/2009 ont été retraitées à des fins de comparabilité

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010

Messieurs les Actionnaires de L'Union Internationale de Banques « UIB »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2009 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par les textes subséquents , nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB » pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2010, faisant apparaître à cette date un total bilan de 2.678.854 KDT et un bénéfice net de 10.615 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Union Internationale de Banques « UIB », comprenant le bilan au 30 Juin 2010, l'état des engagements hors bilan ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 Juin 2010, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Juillet 2010

Les co-commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR

Mustapha MEDHIOUB